



## Juridique demande d'information

-----  
Par Lucas\_7865

Bonjour, Je m'appelle lucas j'ai 14ans et j'écris aujourd'hui sur ce forum car tout à l'heure dans la rue j'ai traversé au feu rouge (oui je sais ce n'est pas bien :) ) mais une femme dans une voiture juste derrière a commencé à me parler pendant 15min me traitant d'abruti et tant d'autres. Mais j'aimerais savoir si en règle générale un adulte a le droit de s'adresser à un mineur sans que ce dernier ne soit d'accord? Et si non quel est le texte de loi pour porter plainte??  
Merci de votre réponse qui pourrais m'apprendre des choses surtout que j'aimerais devenir avocat plus tard  
Cordialement

-----  
Par osram

Bonjour,

Pour devenir avocat, il faudra faire un effort en français..

Ensuite, rien ne vous obligeait de rester planté à écouter cette dame.

Pourquoi êtes-vous resté ?

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

La loi ne régit dans le détail tous les actes de la vie quotidienne et ce qui est inconvenant au regard des règles sociales, politesse, savoir-vivre, bonnes manières, etc n'est pas forcément illégal et encore moins susceptible de sanction pénale. Il ne faut pas vouloir tout judiciaireiser. Oubliez l'idée de porter plainte.

-----  
Par Clara142

Bonjour lucas,

Il n'y a pas de réponse unique à cette question, car devenir avocat implique des étapes et des parcours d'apprentissage différents pour chacun. Cependant, il existe des notions de base que toute personne souhaitant devenir avocat devrait connaître

Tout d'abord, vous devez obtenir un diplôme de premier cycle universitaire. Il peut s'agir de n'importe quel domaine, mais la plupart des gens choisissent des matières comme les sciences politiques, l'économie ou l'histoire. Une fois que vous aurez obtenu votre diplôme, vous devrez aller à la faculté de droit et obtenir votre diplôme. Après cela, vous devrez passer l'examen du barreau afin d'être autorisé à pratiquer le droit

L'ensemble du processus peut durer de cinq à sept ans, ce n'est donc pas quelque chose que vous pouvez faire du jour au lendemain ! Toutefois, si vous êtes intéressé par le droit vous pouvez toujours effectuer une formation juridique au sein de ce centre de formation certifiant [[url=https://www.fidalformations.fr/](https://www.fidalformations.fr/)]<https://www.fidalformations.fr/>]